



Gesellschaft Schweiz-Armenien
Association Suisse-Arménie
Association Switzerland-Armenia
Շվեյցարիա Հայաստանի Հնկերակցութիւն

Association Suisse – Arménie (ASA)
Case postale 497
CH - 3000 Berne 14

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Berne, le 22 avril 2011

Les Protocoles entre l'Arménie et la Turquie: feuille de route pour la négation d'un génocide

Les Protocoles entre l'Arménie et la Turquie, scellés en 2009 sous l'égide de la Suisse, donnent à la Turquie la possibilité d'escamoter sa responsabilité concernant le génocide des Arméniens. Pendant le sommet officiel prévu le 3 mai 2011 à Berne entre la présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey et le président de la République d'Arménie Serj Sargssian, il est entre autres prévu de raviver la flamme de ces Protocoles. En aidant la Turquie à nier le génocide des Arméniens dans le cadre du processus de réconciliation arméno-turque, la Suisse a perdu de sa crédibilité en tant que médiatrice.

Il se pourrait bien que Berne ait lancé sa nouvelle offensive diplomatique autour de la commémoration du *Médz Yéghern* dans ce seul but : affaiblir la force symbolique de cette journée du souvenir. Pour rappeler le crime dont a été victime le peuple arménien dispersé aujourd'hui dans plus de 85 pays, l'Association Suisse-Arménie (ASA) sera présente dimanche 24 avril à la manifestation organisée à Genève devant l'ONU par l'Union Arménienne de Suisse. Selon l'ASA, la jeunesse arménienne a raison de vouloir se rapprocher de la jeunesse turque. C'est là un bon moyen de tourner la page la plus sombre de l'histoire des deux peuples. Mais encore faut-il que la jeunesse turque reconnaisse la vérité, ce qu'elle ne pourra pas faire tant que le Gouvernement d'Ankara continuera à propager des thèses négationnistes.

La négation du génocide des Arméniens porte atteinte à la dignité humaine et constitue en Suisse un acte raciste. Depuis dix ans, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) est impliqué, avec le Département d'État américain, dans un processus de réconciliation entre les peuples arménien et turc. À la veille du 96^e anniversaire du *Médz Yéghern*, l'ASA fait part de sa consternation, parce que le DFAE a promu ce processus favorisant une banalisation du génocide. À l'époque de celui-ci, l'Appenzellois Jakob Künzler sauvait des milliers d'orphelins arméniens ; aujourd'hui la Suisse fait des courbettes intéressées à la Turquie en lui offrant sur un plateau d'argent le moyen de perpétuer une négation.

En effet, la Suisse a joué un rôle important dans la signature en 2009, à Zurich, des Protocoles entre la République d'Arménie et la République de Turquie, des textes dont le but est, selon le Ministre des Affaires étrangères turc M. Ahmet Davoutoglu lui-même, de remettre en question la véracité du génocide, de ralentir le mouvement de reconnaissance de ce crime à l'échelle internationale, de rendre caduc l'arbitrage des frontières entre la Turquie et l'Arménie rendu par le président américain Woodrow Wilson en novembre 1920 et de favoriser une solution du conflit du Haut-Karabagh à l'avantage de l'Azerbaïdjan.

Le Conseil national en 2003 et le Tribunal fédéral à deux reprises, en 2007 et 2010, ont clairement rappelé que le génocide des Arméniens est un fait avéré, reconnu par la communauté internationale. En affirmant que la qualification du premier grand crime contre l'humanité du 20e siècle revient aux historiens, le Conseil fédéral participe à une opération qui permet d'escamoter la responsabilité de la Turquie, État qui non seulement continue à nier ce génocide mais en honore les bourreaux. Le DFAE perd ainsi de sa crédibilité en tant que médiateur dans le processus de réconciliation en cours, dont le seul but est de permettre à la Turquie de résoudre comme par enchantement tous les problèmes liés à son passé. Car ces Protocoles ne suffiront pas pour que la Turquie surmonte sa contradiction native, qui est de fonder son identité nationale, politique et économique sur un génocide.

Contact: Sarkis Shahinian, président de l'Association Suisse – Arménie (ASA),
Mobile: +41 76 399 16 25, shahinian@armenian.ch